



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mil dix : le 17 mai*

**Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GIMMIG, Maire.**

**Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 11 Mai 2010.**

**Etaient présents** : François GIMMIG, Dominique BLANCKAERT, Catherine BRUNETTO, Patrick CHIATTELLA, Philippe COURTEAUX, Jacques DETAILLE, Jean DIETERLEN, Cyril GRIMAL, Ouafah SIBARI, Marianne SONKES, Edith TESSON, Danièle VEYLON.

**Pouvoirs** :

Dominique MIRAGLIO à Marianne SONKES  
Bernard BRUNEL à Patrick CHIATTELLA  
Isabelle CARON à Catherine BRUNETTO (jusqu'à son arrivée à la question N° 5)  
Roger OLIVIER à Edith TESSON  
Sylvie BRISSAUD à Danièle VEYLON  
Nathalie SIMONETTI à François GIMMIG  
Christine DUSI à JACQUES DETAILLE

**Absents excusés** : Roland EDERY

**Secrétaire de séance** : Cyril GRIMAL

Monsieur le Maire expose que :

VU les pièces constitutives de l'AGENDA 21 de La Croix Valmer présentées à l'ensemble du Conseil Municipal,  
VU la présentation finale de l'AGENDA 21 de La Croix Valmer par les cabinets de conseils NARGES et Terre Avenir et Territoire,  
**CONSIDERANT** que l'AGENDA 21 répond aux critères de reconnaissance nationale,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la démarche engagée, dès le mois d'avril 2008 pour l'élaboration d'un AGENDA 21 local, avec la création d'une Commission Développement Durable.

Il indique que la cinquième session de reconnaissance nationale des AGENDAS 21 locaux est fixée, par le Ministère de l'Ecologie, de

Nombre conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 12

Votants : 19

**Objet :**  
**AGENDA 21**

**Approbation de  
l'Agenda 21 local**

**N° 59/2010**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous Préfecture  
Le 18.05.2010  
Et publication ou notification  
Du 18.05.2010  
Le Maire,

